

<b>Numéro dans le SI local :</b>	77
<b>Référence GESUP :</b>	1284
<b>Corps :</b>	Maître de conférences
<b>Article :</b>	26-I-1
<b>Chaire :</b>	Non
<b>Section 1 :</b>	09-Langue et littérature françaises
<b>Section 2 :</b>	17-Philosophie
<b>Section 3 :</b>	
<b>Profil :</b>	Littérature, philosophie et esthétique au XVIIIe siècle
<b>Job profile :</b>	Literature, philosophy and aesthetics of the 18th century Teaching: Agregation de lettres literary history of the 18th century bachelor's and master's courses specific courses "letters and arts". Research: research axis THELEME and EMOI (CERILAC)
<b>Research fields EURAXESS :</b>	Philosophy Literature
<b>Implantation du poste :</b>	0755976N - UNIVERSITE DE PARIS
<b>Localisation :</b>	Paris Rive Gauche (PRG)
<b>Code postal de la localisation :</b>	75013
<b>Etat du poste :</b>	Vacant
<b>Adresse d'envoi du dossier :</b>	XXXXXX  00000 - XXXXX
<b>Contact administratif :</b>	ARNAUD DUDEK
<b>N° de téléphone :</b>	RESPONSABLE DU DEPARTEMENT RECRUTEMENT
<b>N° de Fax :</b>	0157275632
<b>Email :</b>	0157275632 drhconcours@u-paris.fr
<b>Date d'ouverture des candidatures :</b>	22/01/2021
<b>Date de fermeture des candidatures :</b>	26/02/2021, 16 heures 00, heure de Paris
<b>Date de prise de fonction :</b>	01/09/2021
<b>Mots-clés :</b>	philosophie ; Esthétique ; littérature ; littérature française du XVIIIe siècle ;
<b>Profil enseignement :</b>	
<b>Composante ou UFR :</b>	UFR Lettres, Arts et Cinema (LAC)
<b>Référence UFR :</b>	
<b>Profil recherche :</b>	
<b>Laboratoire 1 :</b>	EA4410 (200918496V) - CENTRE D'ETUDE ET DE RECHERCHE INTERDISCIPLINAIRE DE L'UFR LAC
<b>Application Galaxie</b>	OUI

Poste ouvert également aux personnes 'Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi' mentionnées à l'article 27 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat (situations de handicap).

Le poste sur lequel vous candidatez est susceptible d'être situé dans une "zone à régime restrictif" au sens de l'article R.413-5-1 du code pénal. Si tel est le cas, votre nomination et/ou votre affectation ne pourront intervenir qu'après autorisation d'accès délivrée par le chef d'établissement, conformément aux dispositions de l'article 20-4 du décret n°84-431 du 6 juin 1984.

**Le profil détaillé se trouve en pages suivantes**

# MAITRE DE CONFERENCES

## REJOINDRE UNIVERSITÉ DE PARIS

Ancrée au cœur de la capitale et forte de son rayonnement international, Université de Paris figure parmi les établissements français et européens les plus prestigieux. Au sein de ses campus, de ses trois grandes Facultés en Santé, Sciences et Société et Humanités et de l'institut de physique du globe de Paris, les savoirs se croisent et se développent dans une culture de l'interdisciplinarité.

Aujourd'hui 64 000 étudiants, 7500 personnels, 138 laboratoires 4 000 personnels travaillent ensemble pour développer des projets scientifiques à forte valeur ajoutée, et former les hommes et les femmes dont le monde a besoin. Rejoignez-les !

<b>RÉFÉRENCE GALAXIE</b>	141
<b>PROFIL DU POSTE</b>	Littérature, philosophie et esthétique au XVIII <sup>e</sup> siècle
<b>SECTION(S) CNU</b>	0900 - Langue et littérature françaises 1700 - Philosophie
<b>LOCALISATION</b>	Paris Rive Gauche (PRG)
<b>AFFECTATION STRUCTURELLE</b>	UFR Lettres, Arts et Cinéma (LAC)
<b>LABORATOIRE(S)</b>	URP 441 Centre d'études et de recherches interdisciplinaires de l'UFR LAC (CERILAC)
<b>DATE DE PRISE DE FONCTION</b>	01/09/2021
<b>MOTS-CLÉS</b>	Littérature Littérature française du XVIII <sup>e</sup> siècle Philosophie Esthétique
<b>JOB PROFILE</b>	Literature, philosophy and aesthetics of the 18th century <i>Teaching:</i> Agrégation de lettres literary history of the 18th century bachelor's and master's courses specific courses "letters and arts". <i>Research:</i> research axis THELEME and EMOI (CERILAC)
<b>RESEARCH FIELDS EURAXESS</b>	Literature Philosophy
<b>ZONE À RÉGIME RESTRICTIF (ZRR)</b>	NON
<b>VACANT</b>	VACANT

## ENSEIGNEMENT - OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET BESOIN D'ENCADREMENT, FILIÈRES DE FORMATION CONCERNÉES

La spécialité littéraire (9e section) sera plus spécifiquement appréciée car les besoins d'enseignement sont aussi ceux des concours (agrégation régulièrement, éventuellement MEEF). Elle pourra toutefois se coupler à la 17e section. La personne recrutée assurera aussi un enseignement général d'histoire littéraire du XVIIIe siècle en licence (CM), des TD sur programme ou non, des enseignements spécifiques dans le parcours de licence « Lettres et arts ». Il ou elle pourra intervenir également en master (cours et séminaire).

On attend du/de la candidat.e :

- Que ses spécialités soient complémentaires par rapport à celles des enseignants en place, et concernent donc des objets peu représentés au sein de l'équipe actuelle.
- Qu'il/elle ait le sens du travail en équipe et s'investisse dans les perspectives du contrat quinquennal de formation, tant au niveau de la licence que du master.

Licence, Master, Agrégation de lettres.

## RECHERCHE

Dans la configuration en axes souples du CERILAC, propre à son cadre pluridisciplinaire, le poste relève à la fois de l'axe THELEME et de l'axe EMOI. Il doit contribuer au maintien de l'équilibre du pôle des « siècles anciens » (THELEME, de l'Antiquité aux Lumières) où chaque période est prise en charge par au moins deux EC, et viendra en appui et complémentarité du poste de PR XVIIIe siècle. On souhaite un profil transdisciplinaire, articulant littérature et esthétique, avec un intérêt spécifique pour les arts visuels et le cas échéant de la scène et leurs théorisations (critique, histoire de l'art, philosophie de l'art et du jugement esthétique). Le profil relève à cet égard de préférence de la 9e et de la 17e section CNU.

## ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

Tâches administratives : L'UFR LAC est une composante où les besoins de soutien dans les tâches d'intérêt collectif sont importants. Un engagement fort dans les responsabilités pédagogiques est attendu et sera apprécié (contribution à l'organisation de licence en particulier).

## MODALITÉS D'AUDITION

*Décret n°84-431 du 6 juin 1984, article 9-2 : « (...) L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »*

Audition publique	NON
Mise en situation	NON
Leçon – préciser (durée, modalités)	<u>Sans objet</u>
Présentation des travaux de recherche – préciser (durée, modalités)	<u>15 minutes exposé, 15 minutes entretien</u>
Séminaire – préciser (durée, modalités)	<u>Sans objet</u>

Toutes les informations relatives aux modalités de candidature et aux comités de sélection sont disponibles sur le site Internet d'Université de Paris.